

Le loisir culturel sous l'angle de l'accessibilité universelle dans les musées du Québec

Par **Aude Porcedda**, professeure, Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et **Eva Kehayia**, professeure, École de physiothérapie et d'ergothérapie à l'Université McGill

Selon le Conseil québécois du loisir (CQL), le loisir culturel désigne l'ensemble des activités et des pratiques en amateur relevant du domaine des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine. Ces activités peuvent être réalisées individuellement ou collectivement, de manière libre ou organisée. Elles peuvent être de nature impressive (réception et appréciation) ou expressive (création et participation) (CQL, n.d.).

Les musées jouent un rôle crucial dans la diffusion de la culture et du savoir (Molinié-Andlauer, 2022). Ils offrent des espaces où l'on peut découvrir des œuvres d'art, des artefacts historiques, des objets scientifiques et des expositions interactives. Or, il est essentiel que ces espaces soient accessibles à tous et à toutes, y compris les personnes en situation de handicap. L'accessibilité des musées ne se limite pas à l'accès physique. Elle inclue également des dispositifs sensoriels et cognitifs pour garantir une expérience enrichissante à tous les visiteurs.

Par exemple, des audioguides adaptés et accessibles, des descriptions en braille et des parcours tactiles permettent aux personnes malvoyantes de profiter pleinement des expositions. De même, des vidéos en langue des signes et des sous-titres sont indispensables pour les visiteurs sourds ou malentendants.

Rendre les musées plus inclusifs ne peut qu'enrichir notre société, permettant à chacun et à chacune de participer pleinement à la vie culturelle. C'est un pas vers une société plus équitable et plus respectueuse des diversités. Les musées deviennent alors des lieux de rencontres, d'apprentissage et de partage où chaque visiteur, quelle que soit sa condition, peut s'émerveiller et développer sa propre culture.

Derrière ce discours et ces quelques exemples, qu'en est-il réellement dans les musées du Québec? C'est ce qu'un questionnaire distribué aux musées du Québec a tenté de découvrir¹. Les réponses mettent en lumière les pratiques des professionnels et le fonctionnement des musées du Québec pour accroître l'accessibilité de ces institutions. Il y est question de formation du personnel, du positionnement des musées, des pratiques culturelles, de l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, et enfin de l'accès au contenu culturel.

L'accessibilité universelle et les musées du Québec

Le questionnaire, administré par la firme Léger, a été envoyé à 253 institutions. Soixante-dix-neuf personnes désignées comme responsables de l'accessibilité universelle y ont répondu entre le 30 novembre 2022 et le 16 janvier 2023. Les musées représentés se présentent sous diverses appellations selon leur domaine ou leurs fonctions (voir le Tableau 1). Dans les musées qui comptent peu d'employés, le dossier de l'accessibilité est le plus souvent sous la responsabilité de la direc-

tion générale. La majorité des répondants (53 %) travaillent dans des musées de moins de cinq employés, 22 % dans des musées qui comptent de six à dix employés, 9 % dans les musées de 11 à 14 employés, et 16 % dans des institutions de 15 employés ou plus. Les musées ayant un budget d'opération annuel de moins 500 000\$ représente 51% de l'échantillon, 33% sont les musées ayant un budget entre 500 000\$ et 5 000 000\$, 8% pour les musées dont le budget est supérieur à 5 000 000\$ et 9% des musées qui ne savent pas ou ne souhaitent pas répondre sur le budget d'opération annuel².

Tableau 1. Domaines ou fonctions des 79 musées représentés dans l'échantillon

Musées d'archéologie, d'histoire ou de société	Centres d'exposition	Lieux d'interprétation	Musées de sciences et technologies	Musées d'arts et de métiers d'art	Autres (écomusées, etc.)
46 %	13 %	11 %	10 %	1 %	19 %

Afin d'avoir une idée large des pratiques, nous souhaitons identifier les publics ciblés par les activités accessibles des musées. Nous avons cherché à savoir quels types de limitations étaient majoritairement pris en compte dans l'offre muséale parmi les suivantes : visuelle, auditive, motrice, intellectuelle, troubles de la parole, de l'apprentissage et du langage (ex. : TDAH, dyslexie, dysorthographe, dysphasie, aphasie), troubles cognitifs acquis (ex. : traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral), troubles neurocognitifs (ex. : maladie d'Alzheimer, maladie à corps de Lewy) et troubles du spectre de l'autisme. Ce sont les personnes ayant des déficiences intellectuelles (44 %) et motrices (35 %) qui sont le plus avantagées, suivies des personnes ayant des déficiences visuelles (24 %) et auditives (14 %).

Au Québec, les musées peuvent bénéficier du soutien du ministère de la Culture et des Communications dans la mesure où ils sont agréés. Il leur est aussi possible d'obtenir une certification Kéroul qui atteste leur niveau d'accessibilité. Cette démarche volontaire reste un atout, mais n'est pas obligatoire pour obtenir des subventions provinciales. Parmi 73 % des musées de notre échantillon, 85 % ont la certification Kéroul. Parmi les 7 % des musées non agréés, 15 % sont certifiés Kéroul. Nous avons constaté par ailleurs que plus un musée a de ressources, plus il lui est facile d'obtenir l'agrément et la certification. Toutefois, certains musées, même parmi les plus petits, font une démarche volontaire de certification : être accessible universellement est pour ces institutions une valeur fondamentale prise en compte dans leur fonctionnement et leur programmation, et cela, quels que soient les aspects légaux et financiers.

Pour former leur personnel à l'accueil des visiteurs ayant des limitations, à l'aménagement des bâtiments, au design accessible des expositions, aux différentes activités de médiation possibles selon le type de limitation, les musées font appel à Kéroul (Tableau 2), mais aussi à la Société des musées du Québec et à AlterGo. Les musées d'histoire, d'archéologie ou de société ont majoritairement répondu à notre questionnaire. Par conséquent, les résultats montrent qu'ils ont été plus nombreux à participer à des formations en accessibilité universelle. Ces musées, de même que les lieux d'interprétation et les musées de sciences et technologies seraient des établissements majoritairement accessibles, en raison soit de l'accessibilité de leur contenu, soit de leurs pratiques didactiques et innovantes en matière de médiation culturelle (ex. : démonstrations, immersion, jeux de rôles) pour ne mentionner que quelques hypothèses.

La formation du personnel est le plus souvent celle du personnel d'accueil et du personnel de médiation. Pour inciter le personnel à suivre une formation en accessibilité universelle, les musées ont recours à plusieurs moyens. Ce peuvent être des capsules sur l'intranet (57 %), la promotion d'une offre de formation ou d'ateliers (42 %), des projets pilotes d'autoformation (ex. : cocréation d'une maquette en 3D pour et avec les personnes malvoyantes), l'accueil de demandes externes (ex. : diagnostic des pratiques par une équipe de chercheurs), le travail avec des collègues sensibilisés (ex. : des membres du personnel ayant un proche qui vit avec un handicap ou qui ont déjà réalisé un projet accessible) ou l'accueil d'un ou d'une stagiaire vivant avec des limitations (11 %). Il est toutefois important de mentionner que dans 23 % des cas, aucune action de sensibilisation n'a été effectuée auprès du personnel des musées interrogés.

Tableau 2. Proportion des musées dont le personnel a été formé par Kéroul en accessibilité universelle selon les domaines ou fonctions

Musées d'archéologie, d'histoire ou de société	Centres d'exposition	Lieux d'interprétation	Musées de sciences et technologies	Musées d'arts et de métiers d'art	Autres (écomusées, etc.)
47 %	5 %	15 %	10 %	11 %	11 %

Résultats

Seuls les résultats du questionnaire du volet 2 de la recherche sont présentés ici pour rendre compte des pratiques des musées du Québec en matière d'accessibilité universelle. Le volet 1 de la recherche sur le diagnostic des actions du Musée national des beaux-arts de Québec et les résultats de l'étude de portée du volet 2 ne sont pas présentés.

Positionnement des musées en matière d'accessibilité

Moins de la moitié (42 %) des responsables de musée pensent que leur musée est accessible. À l'égard des

personnes ayant des déficiences, les employés ont un niveau d'acceptation de l'ordre de 83 %, un niveau de sensibilisation de 65 % et un niveau d'engagement de 55 %. La majorité (73 %) n'a pas suivi de formation ou effectué des recherches pour connaître les besoins de ce public spécifique. Cependant, le personnel apprend à travailler avec ces personnes dans le cadre de projets pilotes ou au moyen d'échanges avec des partenaires portant principalement sur les déficiences motrices et intellectuelles, ainsi que les troubles de la parole, de l'apprentissage, cognitifs et neurocognitifs. 28 % des musées disposent d'au moins un réseau en accessibilité universelle et 39 % ont un engagement formel en cette matière.

Tableau 3. Sources de financement des musées pour assurer une accessibilité universelle

Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET)	25 %
Programmes de financement municipaux	14 %
Financement provenant d'une fondation privée	14 %
Culture et inclusion (aide financière du gouvernement du Québec)	9 %
Donation du public, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC Canada)	7 %
Entente de partenariat régional en tourisme (EPRT)	7 %
Fonds pour l'accessibilité (gouvernement fédéral)	5 %
Programme d'aide de relance de l'industrie touristique (PARIT)	2 %
Campagne de financement	2 %
Programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec (SHQ)	0 %
Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT)	0 %
Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT)	0 %
Événements Attractions Québec	0 %

Note. 20 % du soutien provient de plusieurs sources non mentionnées dans la liste : Kéroul, Municipalités amies des aînés (MADA), Musées numériques Canada, Gouvernement du Canada – Défense nationale, Loisir et Sport du Bas-Saint-Laurent, fonds régionaux et municipaux, budget de fonctionnement ou partenaires privés (Desjardins).

Pratiques muséales en matière d'accessibilité universelle

Majoritairement (46/79) et comme mentionné plus haut, les actions des musées sont axées sur les personnes présentant des déficiences intellectuelles (44 %) et motrices (35 %), et dans une moindre mesure sur celles présentant des déficiences visuelles (24 %) et auditives (14 %).

Les activités et programmes accessibles aux personnes ayant des incapacités sont principalement offerts aux adultes sans distinction d'âge (64 %) et aux enfants d'âge scolaire (36 %), puis aux jeunes adultes (27 %) et aux personnes âgées (27 %).

Dans 70 % des musées, il y a des visites en groupe avec un accompagnateur externe et dans 68 % des établissements, les personnes avec des limitations effectuent la visite avec un accompagnateur externe, souvent un membre de leur famille ou un bénévole d'un organisme de personnes handicapées. 57 % des visites se font dans le cadre d'un groupe scolaire et 57 % également en groupe avec un accompagnateur interne.

Les musées qui ont expérimenté l'accessibilité universelle l'ont fait le plus souvent dans le cadre d'expositions (58 %) ou d'activités de médiation culturelle (49 %), et dans une moindre mesure, dans l'aménagement des bâtiments (35 %). Voici quelques exemples de projets réalisés en vertu d'une préoccupation d'accessibilité universelle : visites guidées, ateliers de création, programmes hors les murs, périodes réservées, expositions d'œuvres d'artistes ayant des limitations adaptation de textes, outils de médiation et outils de communication (guides, site web, etc.).

L'inclusion dans les musées implique également de réfléchir à la manière dont les personnes participent à la programmation et au fonctionnement de l'institution. Il ressort de notre recherche que 41 % des musées n'ont réalisé aucune activité de participation. Toutefois, certains musées (38 %) impliquent le public ayant des limitations, soit en les invitant à participer à des activités d'animation (19 %), en les consultant (15 %) ou en les associant à des tests de produits et services (14 %).

Il n'y a pas de consensus dans le milieu des personnes en situation de handicap sur les conditions financières d'accès aux musées (entrée gratuite, réduction ou tarif régulier), mais on s'entend pour que l'entrée soit offerte gratuitement aux accompagnateurs et accompagnatrices, qui doivent cependant se procurer la Carte accompagnement loisir (CAL), laquelle a remplacé la vignette VATL.

Aménagement des espaces intérieur et extérieur

Les modifications de l'aménagement intérieur et extérieur des musées à des fins d'accessibilité privilégient les déficiences motrices, ce qui appelle à faire preuve d'un esprit d'innovation pour les autres types de déficiences.

Les abords des musées sont universellement accessibles dans 72 % des cas, en particulier chez les musées ayant un budget d'exploitation de 500 000 \$ et plus (88 %) et ayant des ressources en matière d'accessibilité universelle (85 %).

Au chapitre des mesures d'adaptation extérieures, les résultats montrent que 87 % des musées offrent une rampe d'accès, 75 % un stationnement aménagé, 63 % une signalétique spécifique et 57 % des portes d'entrée à ouverture automatique.

Au chapitre des mesures d'adaptation à l'intérieur, 94 % offrent des toilettes adaptées, 63 % ont des rampes d'accès, 57 % présentent une signalétique spécifique, 54 % ont un ascenseur accessible ouvert à tous les publics, 51 % ont des portes d'accès à ouverture automatique et 50 % offrent un ascenseur spécifique pour les personnes à mobilité réduite.

En matière d'accueil, on parle d'un éclairage suffisant (et sans éblouissement) (59 %), de mise à disposition de fauteuils roulants (52 %) et de guichet avec partie surbaissée (32 %). D'autres services sont offerts comme des audioguides pour les personnes malvoyantes (16 %), des dispositifs d'amplification du son (13 %) et, dans une moindre mesure, des boucles auditives (9 %). Mais dans 20 % des cas, on n'a pris aucune initiative pour rendre l'accueil plus accessible.

Les personnes ayant des incapacités rappellent que l'application des normes d'accessibilité universelle ne garantit pas que les espaces sont toujours accessibles et praticables.

La signalétique spécifique (ex. : braille), les sols texturés, les bandes podotactiles, les contremarches en couleur, les rampes multiniveaux, les mains courantes en couleur, les rampes d'accès et les sonnettes d'appel extérieures sont tous des moyens qui favorisent l'accessibilité universelle, mais peu de musées au Québec y recourent.

C'est souvent à la fin des travaux d'aménagement ou de réaménagement des musées qu'ont lieu les discussions d'ordre esthétique, financier, humain ou technique relatives aux normes d'accessibilité universelle. Certaines modifications ou adaptations envisagées en amont peuvent alors ne pas être

retenues (trop tard pour les mettre en œuvre) ou bien faire l'objet d'un bricolage de dernière minute. Dans le cas particulier des expositions, l'accessibilité universelle dépend de la formation, de la dynamique et de la volonté collective des organisateurs (commis-saire d'exposition, scénographe et équipe technique), ce qui complexifie la mise en œuvre des initiatives. Les besoins du public en situation de handicap ou ayant des limitations sont rarement, voire jamais pris en compte dans les projets de cette nature.

Accès au contenu culturel

Parmi les procédés d'adaptation mis en œuvre pour donner accès au contenu culturel, on relève : un accompagnateur ou une accompagnatrice (61 %), des sous-titrages vidéo (54 %), des cartels (plaques ou étiquettes informatives) avec police de caractères de plus de 1 cm de haut (52 %) et des aides à la visite (41 %).

Tableau 4. Adaptations jamais ou peu présentes dans les musées québécois et offrant un potentiel d'innovation en matière d'accès culturel

<ul style="list-style-type: none">- Robots- Contenus en braille- Visioguides- Documents d'accompagnement pour les personnes déficientes visuellement- Boucles auditives- Fac-similés d'œuvres	<ul style="list-style-type: none">- Maquettes tactiles- Applications numériques accessibles- Événements annuels réservés au public en situation de handicap- Audiodescriptions- Visites sensorielles
--	--

Au chapitre de la conservation, 71 % des musées n'ont pas développé de pratiques favorisant l'accès au contenu culturel. Les initiatives portent essentiellement sur la mise aux normes du bâtiment de la réserve, la mise à disposition d'un guide privé et la mise en ligne des collections. Aucune réflexion n'est menée sur la politique et les pratiques de collectionnement sur le thème du handicap, par exemple, sur la manière d'acquérir des ouvrages qui traitent de handicaps, ou sur des artistes ou des personnalités publiques ayant des déficiences qui ont marqué l'histoire du Québec. Il faut préciser que pour des raisons de confidentialité, les artistes vivant avec des incapacités ne souhaitent peut-être pas l'indiquer ou que le musée est tenu de respecter la confidentialité des renseignements personnels comme il le fait pour ses employés.

Seulement 25 % des musées, surtout ceux qui ont une certification Kéroul, ont mis en œuvre des initiatives facilitant la lisibilité, la compréhensibilité et la visibilité des textes (exposition, site web, information, etc.). Les actions privilégiées consistent à utiliser un vocabulaire accessible, décrire visuellement les œuvres, recourir à l'audiodescription et à la transcription, choisir une typographie accessible, employer les contrastes ou mettre aux normes le site web et la hauteur des textes. Malheureusement, 65 % des musées ne communiquent pas leurs initiatives accessibles au public concerné. Il n'est donc pas étonnant que les personnes vivant avec des déficiences aient rapporté, dans le volet 1 de cette recherche, ne jamais avoir entendu parler de ce que font les musées autrement que par leurs associations ou leur milieu communautaire.

Voici les moyens de communication relevés : notes internes (59 %), section sur le site web (59 %), guide d'accessibilité universelle (18 %), réunions thématiques (14 %), agenda annuel présentant la programmation (14 %), autres (36 %). Les autres incluent les réseaux sociaux, l'affichage sur la porte d'entrée et la communication dans le cadre de projets spéciaux. C'est par ces moyens que les musées tentent de rejoindre leur public cible, souvent au détriment des non-publics dont peuvent faire partie les personnes ayant des incapacités.

Conclusion

Les musées sont conscients qu'ils doivent en faire davantage pour améliorer l'accessibilité universelle. Ils sont prêts à agir et à aider les personnes vivant avec des déficiences. Il y a cependant un décalage marqué entre les petites et les grandes institutions dans la mise en œuvre. Certains petits musées sont surchargés de travail et n'ont pas assez de ressources pour réaliser de tels projets, d'autant plus lorsque leur bâtiment présente des caractéristiques particulières, par exemple s'il est classé comme bien patrimonial ou défini comme un espace naturel protégé.

Les musées ont également exprimé des besoins pour mieux identifier les organismes qui pourraient les aider à propos des différents types de déficiences, des programmes de subventions, des données sur les personnes vivant avec des incapacités ou encore des ressources spécialisées. Ils auraient besoin d'un plus grand soutien des organismes de tutelle afin de procéder à des travaux de mise aux normes, d'élaborer un budget adéquat ou de s'appuyer sur des critères clairs en matière d'accessibilité universelle dans leur domaine.

Lorsque les musées s'engagent dans cette voie, ils commencent généralement par consulter des acteurs clés et des bénévoles du milieu, demander un audit à Kéroul, intégrer l'accessibilité dans leurs documents stratégiques, faire des appels de projets, mettre en œuvre des initiatives culturelles spécifiques, former leur personnel et adopter un programme d'embauche à l'enseigne de la diversité et de l'inclusion.

Évidemment, plus les musées sont grands, plus les initiatives en matière d'accessibilité sont développées

et structurées. Favoriser l'accessibilité universelle nécessite en effet des ressources substantielles pour parvenir à modifier les pratiques. Mais ce n'est pas parce que les musées réalisent des projets en ce sens que la culture organisationnelle et les pratiques changent sur le long terme.

Compte tenu des moyens, des expertises et du temps à leur disposition, les musées du Québec sont particulièrement engagés dans la mise en œuvre d'initiatives visant l'accessibilité universelle, surtout en matière d'aménagement, de médiation et d'expositions. Il reste cependant plusieurs sentiers à débroussailler, notamment ceux de la communication, de la conservation, de la reconnaissance interne et de la formation de l'ensemble des membres des institutions à toutes les déficiences.

Ce portrait général de la situation des musées du Québec en matière d'accessibilité universelle fournit plusieurs pistes d'action aux personnes ayant des incapacités, aux chercheurs, aux responsables du loisir culturel et des musées, aux acteurs du milieu du handicap et aux acteurs politiques. Les données présentées peuvent nourrir la réflexion pour faciliter le passage d'une stratégie dite de « bricolage » à une stratégie de changement structurant dans les différents réseaux impliqués dans la transition vers l'inclusion des personnes ayant des incapacités.

En guise de mantra, gardons l'idée que les règles d'implantation de l'accessibilité universelle sont un plancher pour innover et non un plafond, et que la réflexion muséale sur toutes les déficiences est gage de créativité.

Références

Conseil québécois du loisir. (n. d.), [Le loisir culturel](#), consulté le 14 novembre 2024.

Molinié-Andlauer, M. A. (2022). Géographie des musées: lieux, espaces et territoires. *Géographie et cultures*.

Notes de bas de page

¹ Recherche financée par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), programme Savoir et Société inclusive.

² Ces critères (nombre d'employés, budget, typologie des musées, etc.) sont ceux utilisés par la Société des musées du Québec pour distinguer les différents types de musées.